

31, rue Mazenod - 69426 Lyon Cedex 03

Tél. 72-61-60-60

Fais n°

Arrêté S.G.A.R. 92-450

Objet :

69. L'ARBRESLE.
Maison des Valous

A R R E T E

Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur,

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de région ;

VU le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique ;

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la région Rhône-Alpes entendue, en sa séance du **11 JUIN 1992**

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT l'intérêt architectural de cette maison du XVIème siècle, son authenticité et la bonne conservation de l'ensemble de ses éléments ;

SUR proposition du Directeur Régional des Affaires Culturelles

A R R E T E :

Article 1er : Sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des monuments historiques les façades et toitures de la Maison des Valous (corps d'habitation avec ses trois escaliers à vis et bâtiments de dépendance) situés 51, rue Charles de Gaulle à L'ARBRESLE (Rhône), figurant au cadastre, section B, parcelle n° 344 d'une contenance de 9 ares, parcelle n° 1138 d'une contenance de 63 ca et parcelle n° 1139 d'une contenance de 3 a 97 ca.

Cet édifice appartient :

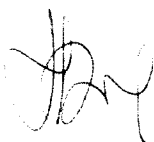
- pour les parcelles 344 et 1138 à l'OPAC du Rhône dont le siège social est situé 194, rue Duguesclin à LYON 3ème (Rhône), qui en est propriétaire par acte passé le 5 août 1992 devant Maître TRANBOUZE, notaire à L'ARBRESLE et publié le 27 août 1992 au bureau des hypothèques de LYON, volume 1992P, n° 3343 ;

- pour les parcelles 1139, à la Ville de L'ARBRESLE qui en est propriétaire par acte du 24 mars 1972 passé devant Maître AUBERT, notaire à L'ARBRESLE, et publié le 28 mars 1972 au 5ème bureau des hypothèques de LYON, volume 237, n° 4.

Article 2 : Le présent arrêté dont une ampliation certifiée conforme, sera adressée sans délai au Ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Département.

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département au Maire de la commune propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour Ampliation



le 11/11/1977

Pour le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
par Délégation
le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
par intérim

C. LANVERS

Copie certifiée conforme
à l'original par le soussigné
P/ LE PRÉFET DE RÉGION
L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ
PAR SUBDÉLÉGATION LE CONSEILLER
RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES



ARRÊTE

Le Ministre de la Culture :

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois du 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 30 décembre 1966 et le décret du 18 mars 1924 déterminant les conditions d'application de la dite loi,

VU le décret n° 81 646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture,

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 22 mars 1971,

VU l'adhésion au classement donné le 14 février 1981 par Mr MICHAUT Claude, Président de la Société Civile Immobilière, propriétaire,

A R R Ê T É :

Article 1er - Est classé parmi les Monuments Historiques le puits renaissance se trouvant dans la cour de l'ancien hôtel des Valous situé 51, rue centrale à l'ARBRESLE (Rhône) figurant au cadastre, section B, sous le numéro 344 d'une contenance de 9a 0ca et appartenant à :

- La Société Civile Immobilière "Hôtel des Valous" constituée le 5 septembre 1979, ayant son siège social dans l'immeuble et pour représentant responsable Mr MICHAUT Claude, gérant, y demeurant.

Celle-ci en est propriétaire par acte passé devant Maître TRAMBOUZE notaire à l'ARBRESLE (Rhône) le 31 octobre 1979 et publié au bureau des hypothèques de LYON (Rhône) le 22 novembre 1979, volume 1709, numéro 17.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Article 3 - Il sera notifié au Préfet du département, au Maire de la commune et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 29 SEP. 1981

~~Pour le Ministre de la Culture~~

~~et par Député~~

Le Directeur du Patrimoine

C. PATTYN